



Artistes réfugiés, artistes en exil

En Méditerranée et dans le monde arabe, nous assistons à une situation de grande précarité où les conflits en cours ont expulsé des nombreux professionnels des arts et de la culture. Devant l'afflux des réfugiés qui cherchent asile en Europe ou près de leur pays, le secteur culturel doit pouvoir se mettre au service de ces causes urgentes.

Le dialogue interculturel est la meilleure façon de prévenir les conflits et d'enrichir la qualité de la production artistique. La présence et l'accueil de professionnels étrangers est une chance pour les habitants, dans le secteur des arts et de la culture comme plus largement.

La plupart des initiatives prises dans ce domaine sont géographiquement situées dans des zones éloignées des épicentres des conflits, ce qui ne correspond pas totalement aux besoins des artistes en proximité des conflits, qu'ils soient dans l'impossibilité de gagner l'Europe ou qu'ils désirent rester au plus près de leur pays de façon à contribuer à leur reconstruction lorsqu'elle se produire.

Pour cela, il faut penser des actions pour essayer de répondre au besoin des artistes réfugiés ou des artistes en exil et qu'ils puissent échanger avec des personnes du secteur culturel travaillant en France.

5 propositions

- Créer des cellules d'accompagnement des artistes et opérateurs culturels en proximité de zone de conflit.
- Réinvestir un fonds en direction des artistes sur place ou exilés dans des camps de réfugiés, en proximité des conflits pour les aider à retrouver des conditions de travail dignes et libres dans les camps de réfugiés.
- Mettre en place un mécanisme de soutien à des lieux d'accueil pour les artistes sur place (des centres de rencontre, d'accueil, de ressources, d'hébergement, de conseils) qui se greffent parfois sur des lieux artistiques et culturels déjà opérationnels.
- Créer des statuts particuliers comme pour les journalistes, afin de protéger les artistes. Il existe un système d'exfiltration d'urgence pour sortir des personnes des difficultés très graves (référence Ligue des droits de l'homme).
- Aider les familles à dépasser les traumatismes par l'expression artistique dans des ateliers encadrés par des artistes, encourager l'exposition de leur production.

Autres propositions (Syrie)

- Soutenir les artistes sur place, en adoptant une posture d'égal à l'égal, par le développement d'une interface de collaboration entre les productions syriennes, les productions des exilés, et les professionnels français, pour le maintien d'un contact de ces lieux sous forme de réseau ou de partage d'information, éventuellement à travers des plateformes internet.

- Créer une agence artistique des artistes syriens afin de pouvoir les retrouver, les accompagner dans leurs démarches et non pas leur imposer des agendas ou des idées préconçues de ce que devrait être son travail, les écouter afin d'avoir des réponses claires à leurs besoins.
- Créer un dispositif des parrainages entre artistes en Syrie, artistes dans les camps de réfugiés et les artistes en France (société civile vers la société civile).
- Réorienter le fonds de coopération culturelle de l'ancien l'Institut français / Ambassade de France en Syrie : recréer une ligne symbolique pour les artistes syriens exilés.

Pour aller plus loin

Les initiatives du SYNDEAC sur notre site

<http://www.syndeac.org/action-syndicale/mobilisation/mobilisation-artistes-syriens-exil/>

Mobilisation pour les artistes syriens en exil

<http://www.syndeac.org/evenement/temoignages-artistes-exil/>

